

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 9 janvier 2013

Effacité énergétique : un gisement d'économies ; un objectif prioritaire

Déclaration du groupe de la mutualité

La question du climat est une cause planétaire. Les ressources naturelles se raréfient (pétrole, alimentation...) alors que la demande augmente (transports, électricité...) et que leur exploitation et utilisation ont un impact négatif sur l'environnement et sur la santé publique.

Les réponses aux différents enjeux climatiques et écologiques vont restructurer l'intégralité de notre système dans ses dimensions politiques, économiques, sociales, et dans ses modes d'organisation, de production, et de consommation.

Comme l'indique l'avis très technique qui lui est consacré, la transition énergétique est une des réponses. Il préconise de nombreux axes pertinents et pragmatiques selon une temporalité adaptée.

Les rapporteurs ont su conduire, dans un esprit constructif, les travaux dans le respect des positions de chacun.

Dans la recherche du mix énergétique et des différents scénarios qui en découlent, la réalisation des études d'impacts devront intégrer les critères sociaux et les indicateurs de santé publique. La question de l'évolution du nucléaire doit effectivement être traitée de manière sereine et objective. Nous partageons la proposition de mise en place de stratégies de filière pour les ENR valorisant prioritairement les ressources nationales.

La problématique des transports est prégnante. Nous partageons la proposition de développement des nouvelles mobilités, de l'usage des moteurs électriques, hybrides ou à gaz naturel. Nous insistons sur l'urgence à mettre en place des solutions dans ce sens. Solutions qui, pour partie, sont diffusables depuis plusieurs décennies.

Si nous partageons les ambitions présentées dans l'avis, la mutualité souhaite insister sur deux points : la mobilisation par l'éducation des citoyens et la précarité énergétique.

La transition énergétique passe par le changement fondamental des habitudes et des comportements. Oui, il est indispensable de susciter une mobilisation des acteurs en présence. Les enjeux doivent être partagés et la gouvernance démocratisée. La question du changement climatique ne peut être résolue autrement. Quand la moitié des émissions de gaz à effet de serre est en effet issue des ménages, par leur mode de chauffage, d'isolation, d'alimentation (pour lesquels, d'ailleurs, ils n'ont pas forcément le choix) ; leur appropriation des objectifs environnementaux est primordiale. L'échelon territorial est pertinent pour mettre en œuvre des actions opérationnelles. L'éducation est au cœur des priorités, l'expertise et la connaissance doivent être partagées. Nous soutenons le développement de la formation à l'éducation au développement durable

tout au long de la vie sur les questions relatives à la transition et en particulier à l'efficacité et à la sobriété énergétiques.

L'engagement dans la transition énergétique se déroule dans un contexte de crise internationale majeure et durable. Dans ce cadre, les enjeux sociaux sont également cruciaux. La question de la réduction de la facture énergétique est vitale pour nombre de nos concitoyens. En France, un ménage sur six est déjà en situation de précarité énergétique. Les politiques d'économies d'énergie sont inaccessibles aux personnes qui n'ont pas de capacité d'investissement.

Et ces inégalités se creusent précisément au moment où le prix de l'énergie va augmenter pour financer les investissements pour la transition. Notre groupe partage la préconisation d'un coût de production réduit d'ici 2020 afin notamment, d'aider les personnes en situation ou à la frontière de la précarité. L'avis sur l'efficacité énergétique s'est penché sur la situation particulière de ces ménages. Des mesures de repérage, d'accompagnement et d'aides financières sont proposées et soutenues par le groupe de la mutualité qui insiste, tout comme l'avis, sur les conséquences en termes de santé publique et d'exclusion sociale que conduisent ces situations de précarité énergétiques. La cherté et la dangerosité des installations de chauffage sont, chaque année, la cause d'une surmortalité hivernale comme cela a été démontré par des récentes études de l'OMS.

La conférence environnementale définit comme l'une des priorités la rénovation énergétique des bâtiments. Gageons que la feuille de route élaborée à cette occasion sera respectée.

L'urgence du changement climatique nécessite des actions concrètes pour l'énergie, les transports, le logement, le groupe de la mutualité a voté les avis (*Efficacité énergétique : un gisement d'économies ; un objectif prioritaire - Dila, Avis du CESE, 2013-01 et La Transition énergétique : 2010-2050 : un avenir à bâtir, une voie à tracer - Dila, Avis du CESE, 2013-02*).